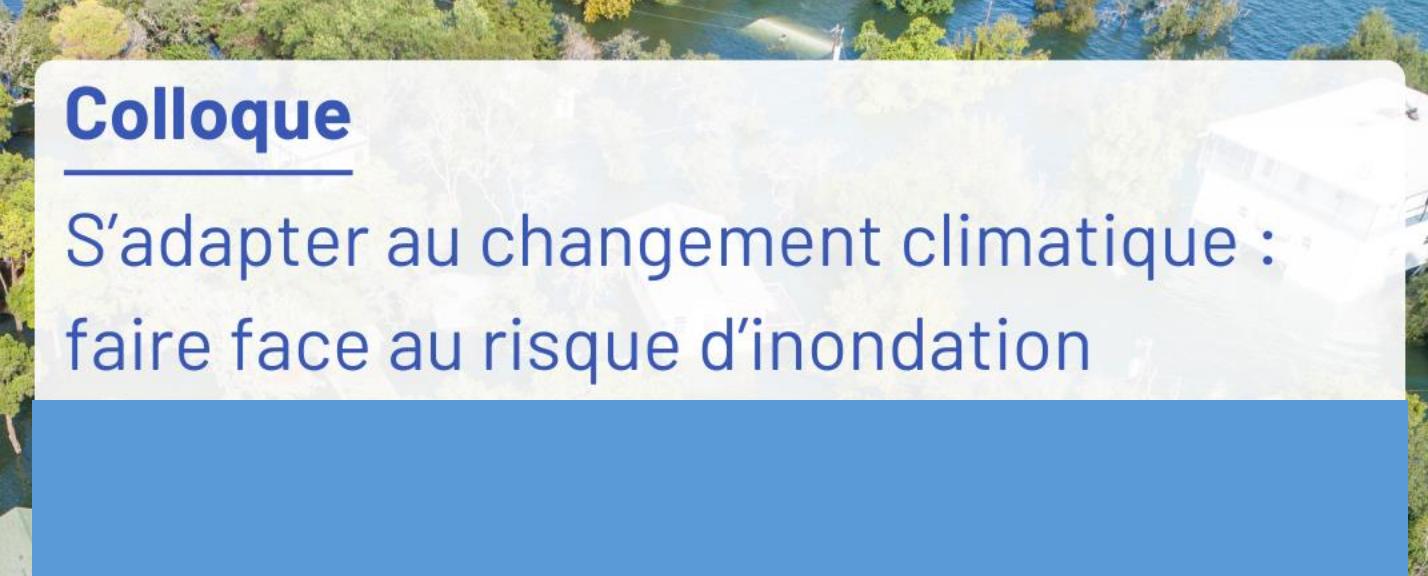


# Colloque

S'adapter au changement climatique :  
faire face au risque d'inondation



**BIENVENUE !**

# Programme

---

## 1. Mot d'introduction et définitions

Patric KRUISSEL, Responsable du Groupe de Travail Energie et Climat de FNE Île-de-France

Luc BLANCHARD, Co-président de FNE Île-de-France

## 2. Séquence autour de la résilience des réseaux électriques au changement climatique

Vivien MOLINENGO, Responsable Affaires publiques Île-de-France de RTE

Frédéric COURAUT, Directeur Référent Île-de-France d'Enedis

## 3. L'adaptation saisie par les collectivités : le regard d'Alfortville

Hervé Pilet, chef de service prévention des risques majeurs d'Alfortville

## 4. Regards croisés sur le casier pilote Seine-Bassée

Baptiste BLANCHARD, Directeur Général des services de Seine Grands Lacs

FNE Île-de-France

Expert invité : Ludovic FAYTRE, Responsable Etudes "Risques - Aménagement" à L'Institut Paris Region



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Adaptation au changement climatique du réseau de transport d'électricité : zoom sur le risque inondation

---

Séminaire commun FNE Île-de-France – Enedis – RTE  
19 juin 2025

# Les missions de RTE

Au titre de ses missions de service public, RTE :

- Construit, maintient et exploite l'infrastructure du réseau de transport d'électricité (très haute et haute tension)

- Assure la sécurité d'approvisionnement en électricité à chaque instant

- Réalise des études prospectives à destination des pouvoirs publics, à différentes échéances

RTE est le **1<sup>er</sup>** gestionnaire de réseau de transport en Europe par la taille de son réseau et son volume d'investissement

En 2024

- 105 797 km de liaisons électriques et 2 842 postes en exploitation
- 37 interconnexions
- 6 Md€ de chiffre d'affaires
- 110 M€ d'investissements sur les interconnexions

# Le SDDR 2025, un document qui s'inscrit dans la continuité de précédents travaux de RTE

L'élaboration du SDDR, une mission légale de RTE pour garantir que le réseau public de transport d'électricité est adapté aux objectifs de politique énergétique fixés par l'État et que son développement ne constitue pas un frein à l'atteinte de ces objectifs.

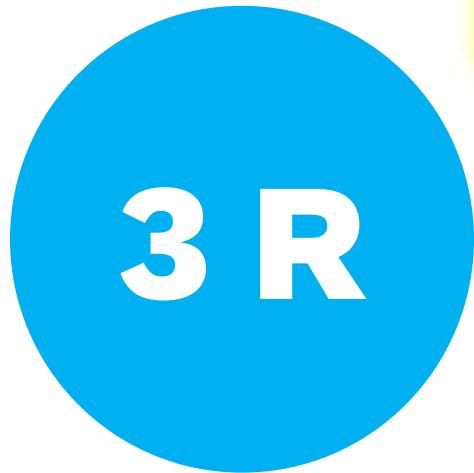


A venir : un débat public et des avis de l'Autorité environnementale, de la Commission de Régulation de l'Energie et de l'Etat sur le projet.

Description des transformations du système électrique sous l'effet de la décarbonation et de la réindustrialisation :

**+ 35% de consommation électrique en 2035**

# 3 priorités industrielles pour l'évolution du réseau

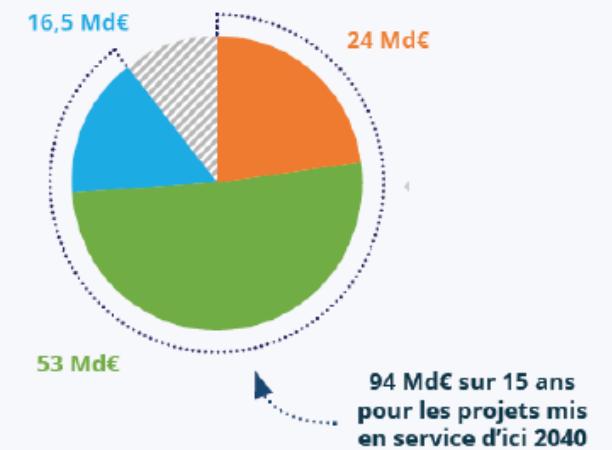


**1. RENOUVELER le réseau et  
l'adapter au changement climatique**

**2. RACCORDER les nouvelles  
installations bas-carbone**

**3. RENFORCER la structure du  
réseau**

**Un besoin d'investissement  
de ~100 Md€ sur 15 ans**



Renouvellement, adaptation  
au changement climatique,  
télécoms et pilotage du  
système électrique

Raccordement de l'industrie et  
de la production bas-carbone

Renforcement de la structure  
du réseau à très haute tension

Investissements pour  
des projets mis en service  
au-delà de 2040



# Des aléas induisant des risques divers pour les différentes composantes du réseau et leur environnement

Le réseau de transport est de plus en plus exposé aux phénomènes climatiques :

- Vulnérabilité forte et étendue
- Vulnérabilité moyenne ou peu étendue
- Vulnérabilité faible ou nulle

Aléas climatiques



Hautes températures, canicules



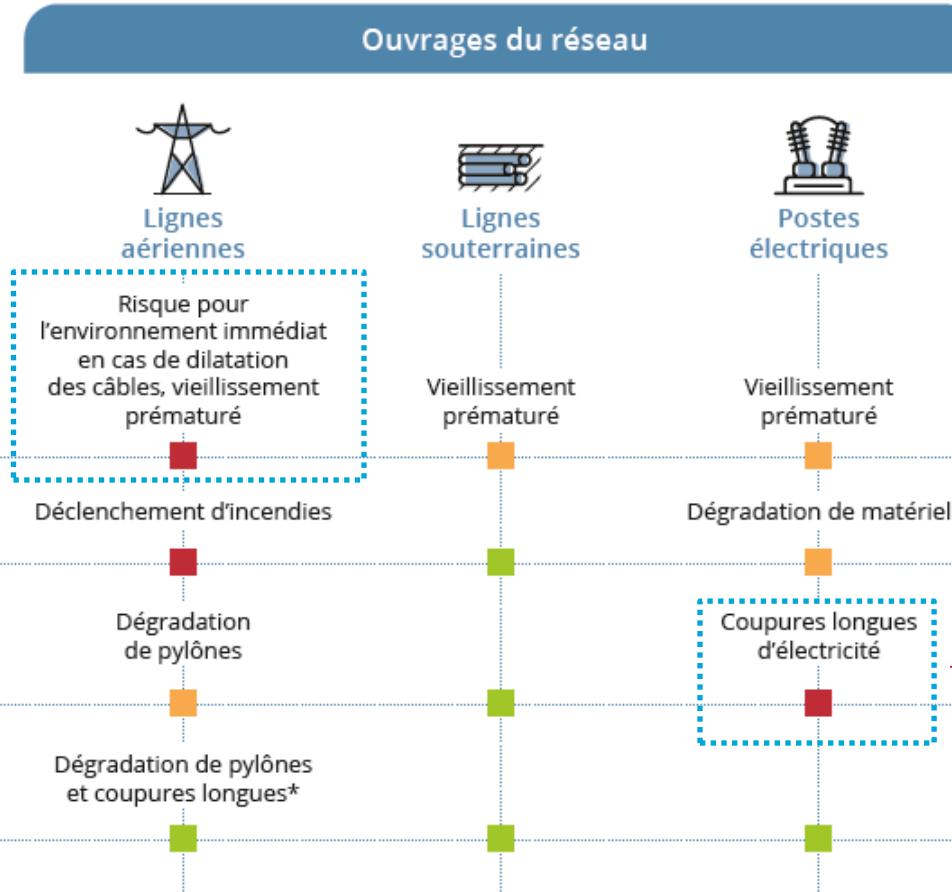
Incendies  
Causés par l'ouvrage RTE



Inondations, submersion marine



Tempêtes, rafales, tornades

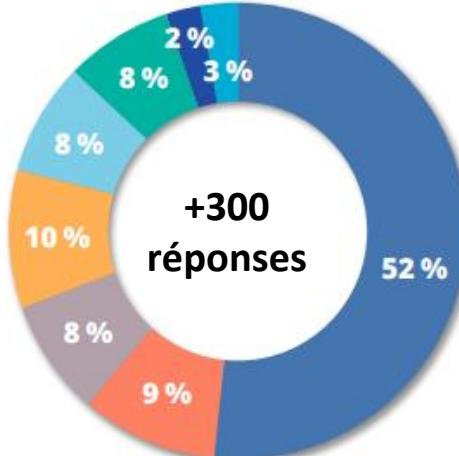


Des enjeux d'adaptation de deux ordres : **matériels haute tension (notamment départs de ligne)** pour maintenir la tension électrique et **matériels basse tension (notamment contrôle-commande)** pour assurer l'observabilité et la commandabilité du réseau.

\*Suite au programme de sécurisation mécanique, le réseau THT est résilient à des vents inférieurs à 180 km/h près des côtes et 150 km/h à l'intérieur des terres. Le GIEC et Météo France n'y a pas d'évolution significative de la fréquence et de l'intensité des tempêtes en France métropolitaine avec le changement climatique.

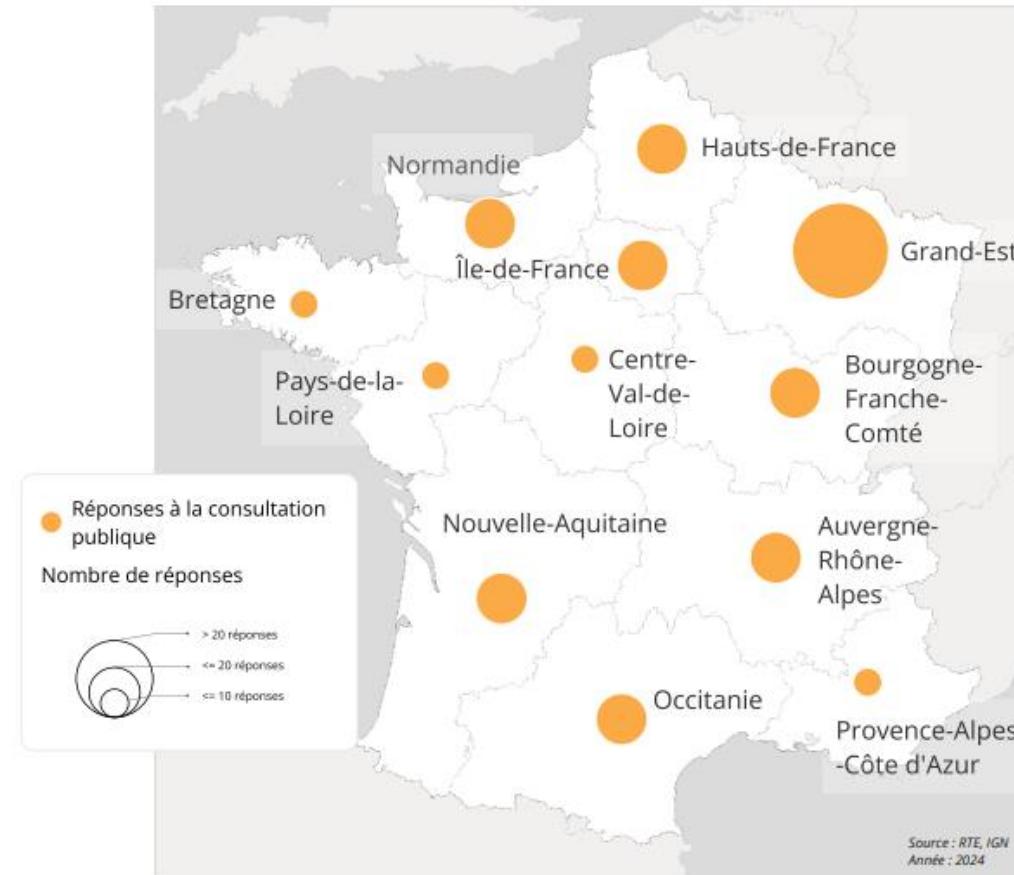


## Un risque inondation bien identifié dans la consultation publique sur le projet de SDDR.



- Collectivités, acteurs publics et économiques territoriaux
- Fournisseurs d'équipement, sous-traitants
- Citoyens, députés, sénateurs
- Associations, instituts
- Grands consommateurs d'électricité (entreprises industrielles, datacenters, associations professionnelles)
- Producteurs et fournisseurs d'électricité, stockeurs
- Gestionnaires de réseau de transport d'électricité européens
- Gestionnaires de réseau ou développeurs d'infrastructures français

**Figure 3** – Répartition des répondants à la consultation par catégorie d'acteurs



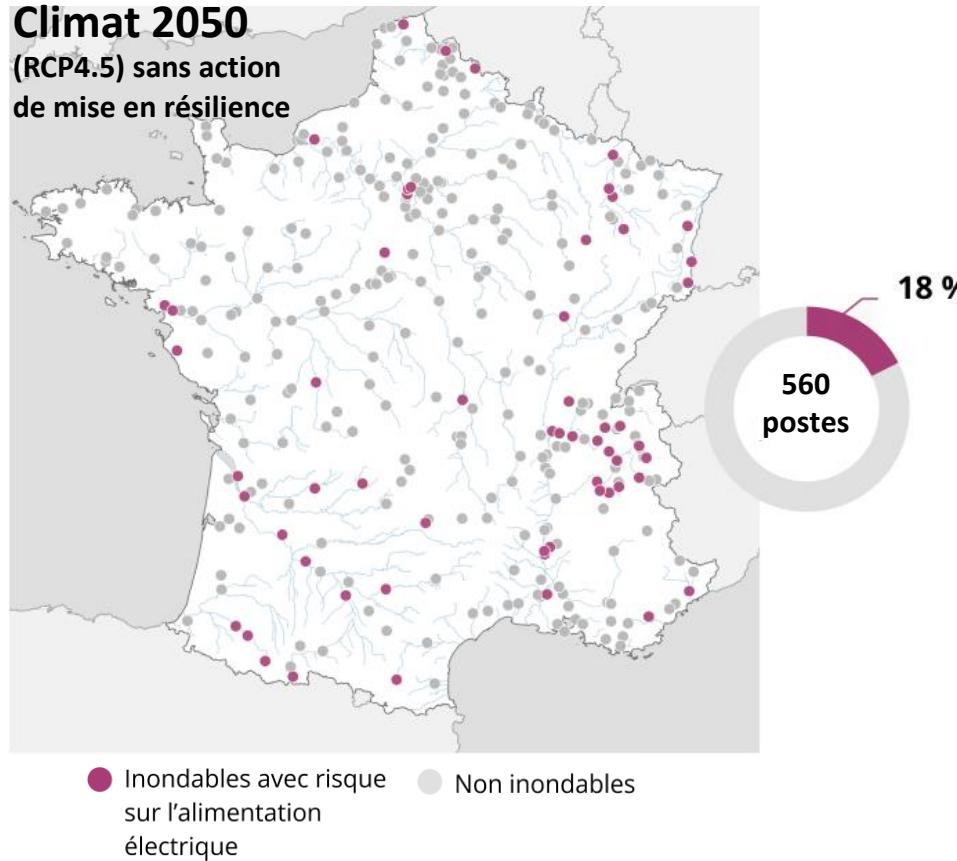
**Figure 4** – Répartition des réponses des collectivités, acteurs publics et économiques territoriaux par région administrative

« Les collectivités se montrent également sensibles à la prise en compte du changement climatique dans le renouvellement et/ou la création de nouveaux ouvrages électriques. Elles ont toutes souligné l'impact spécifique des aléas climatiques sur leur territoire (évolution des températures, multiplication des risques d'incendies, sécheresse, inondations, etc.). Les tempêtes sont l'aléa climatique le plus fréquemment cité par les collectivités territoriales. Cet enjeu a déjà fait l'objet d'un programme dédié sur le réseau de transport d'électricité suite aux tempêtes de 1999 – Martin et Lothar »

Page 13 du [rapport sur les retours sur la consultation publique SDDR](#)



## La vulnérabilité des postes aux inondations (débordement et submersion) augmente avec le changement climatique



### Quelques chiffres :

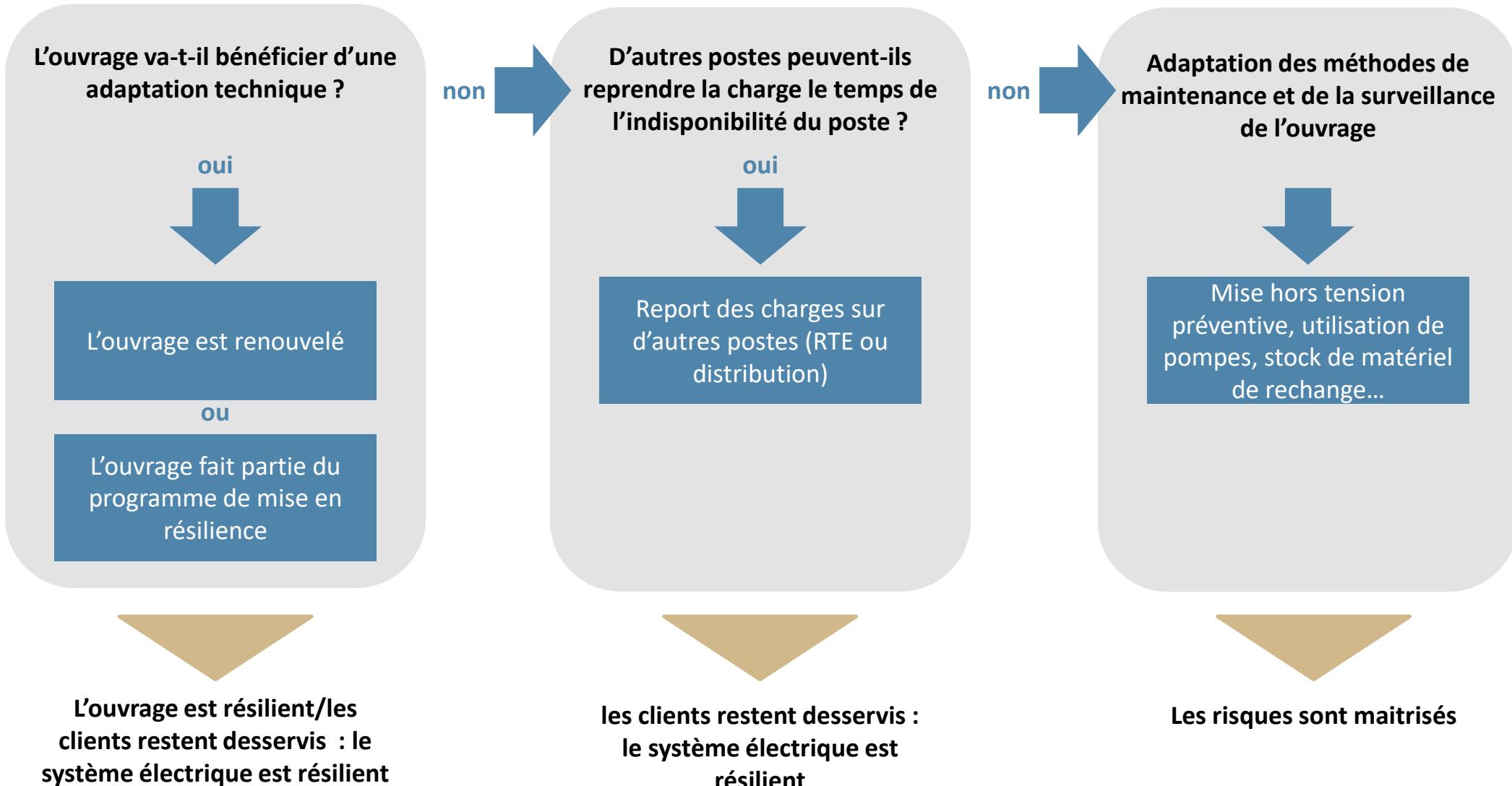
- **18% des postes 400 kV et des postes dont RTE est propriétaire** (560 postes) sont inondables avec un risque sur l'alimentation électrique.
- En Île-de-France, **7 postes non-résilients à une crue centennale de la Seine.**

Les travaux sur les postes sont **moins facilement standardisables** que ceux à mener sur d'autres composantes du réseau.





## Pour les postes électriques, l'enjeu porte sur la mise en résilience du système électrique plus que sur la résilience de l'ouvrage lui-même





## Une stratégie de référence qui vise une résilience progressive des postes inondables

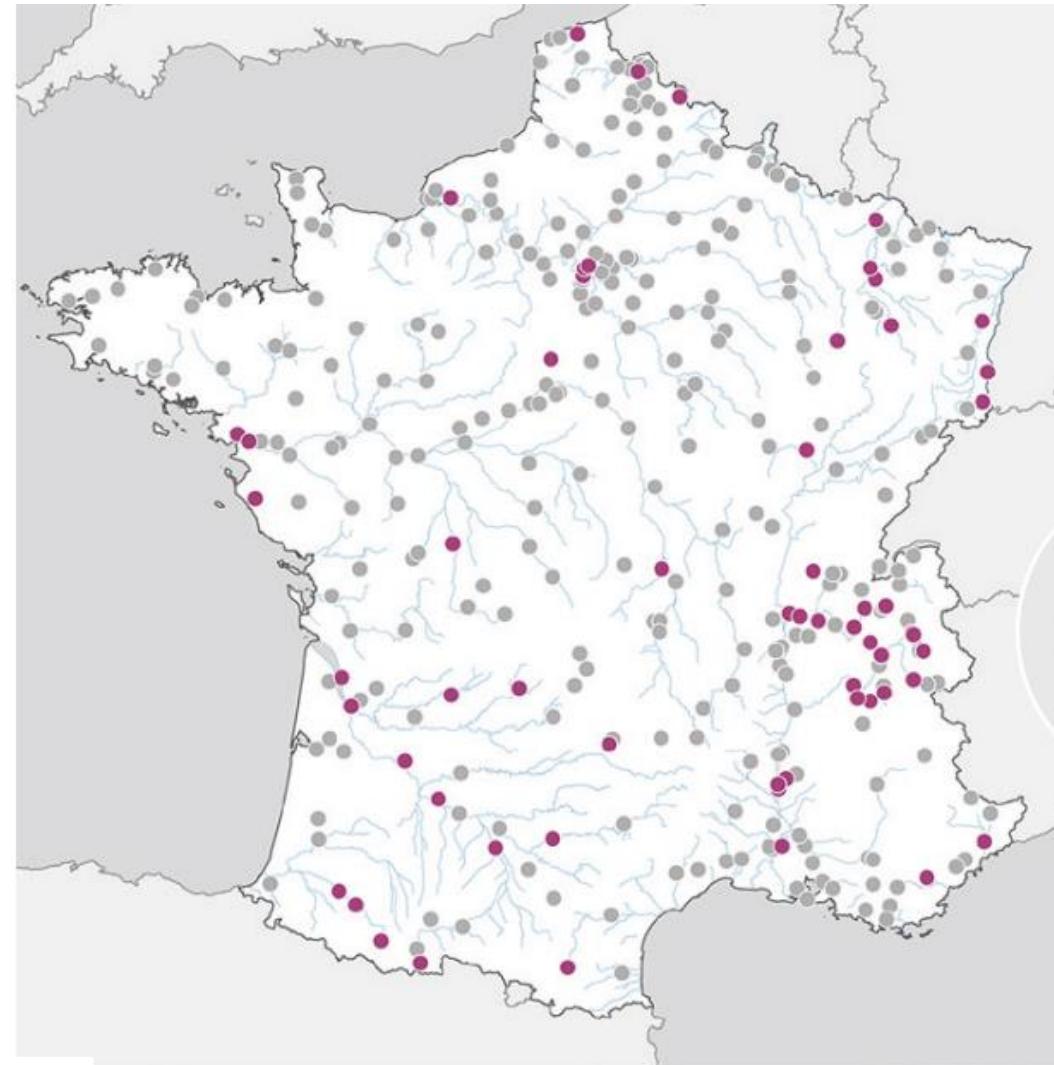
Climat 2050

RCP4.5

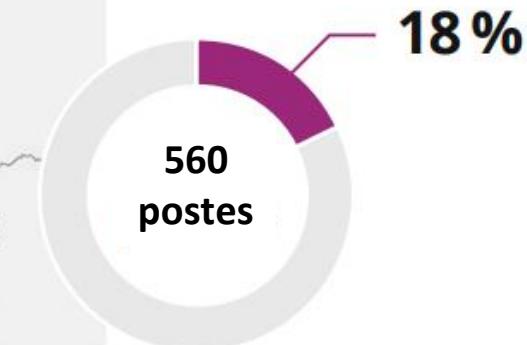


Postes

- Inondables avec risque sur l'alimentation électrique
- Inondables sans risque sur l'alimentation électrique
- Non inondables



2025





## Une stratégie de référence qui vise une résilience progressive des postes inondables

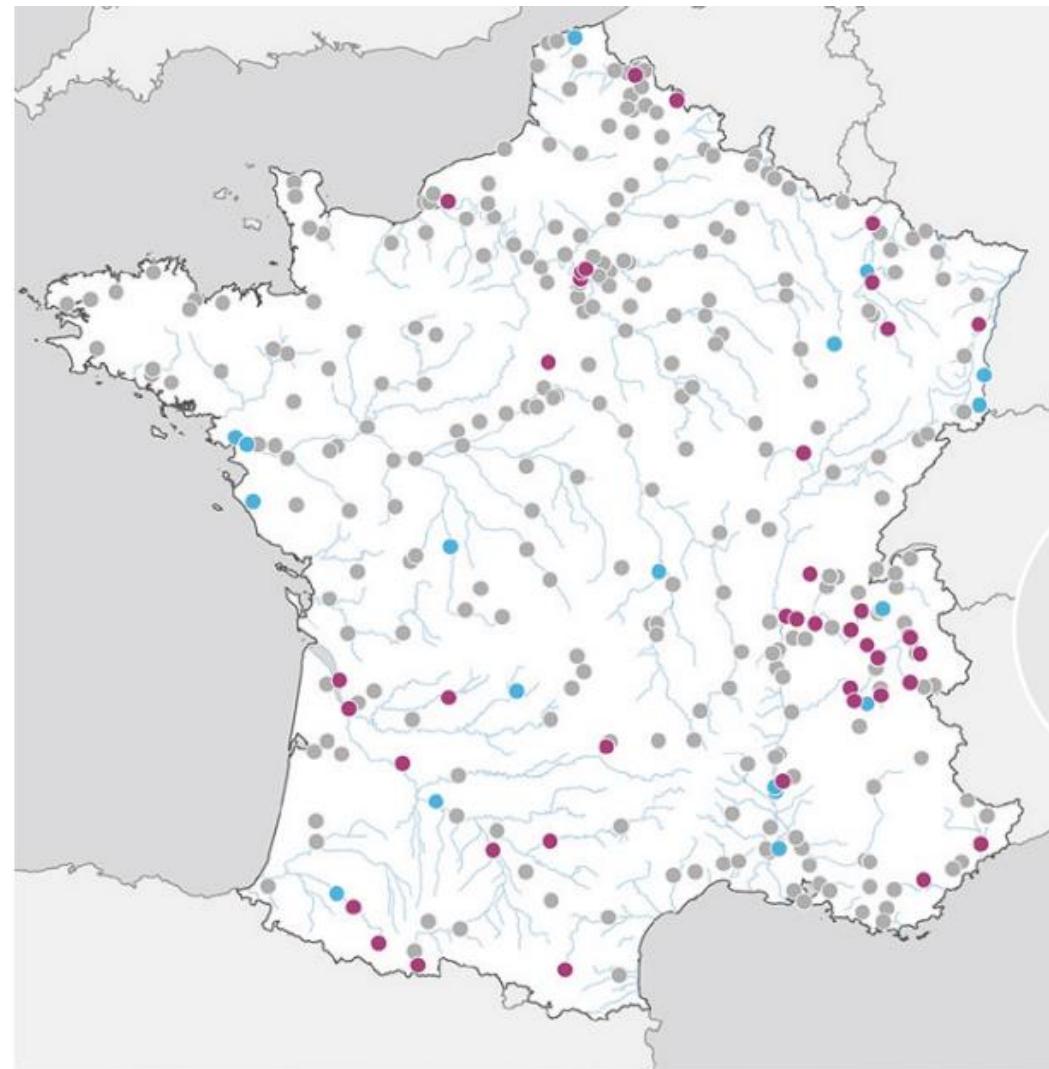
Climat 2050

RCP4.5

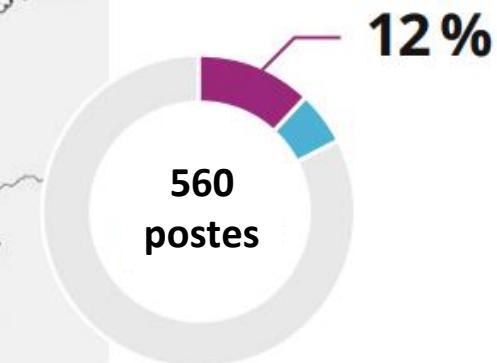


Postes

- Inondables avec risque sur l'alimentation électrique
- Inondables sans risque sur l'alimentation électrique
- Non inondables



2040





## Une stratégie de référence qui vise une résilience progressive des postes inondables

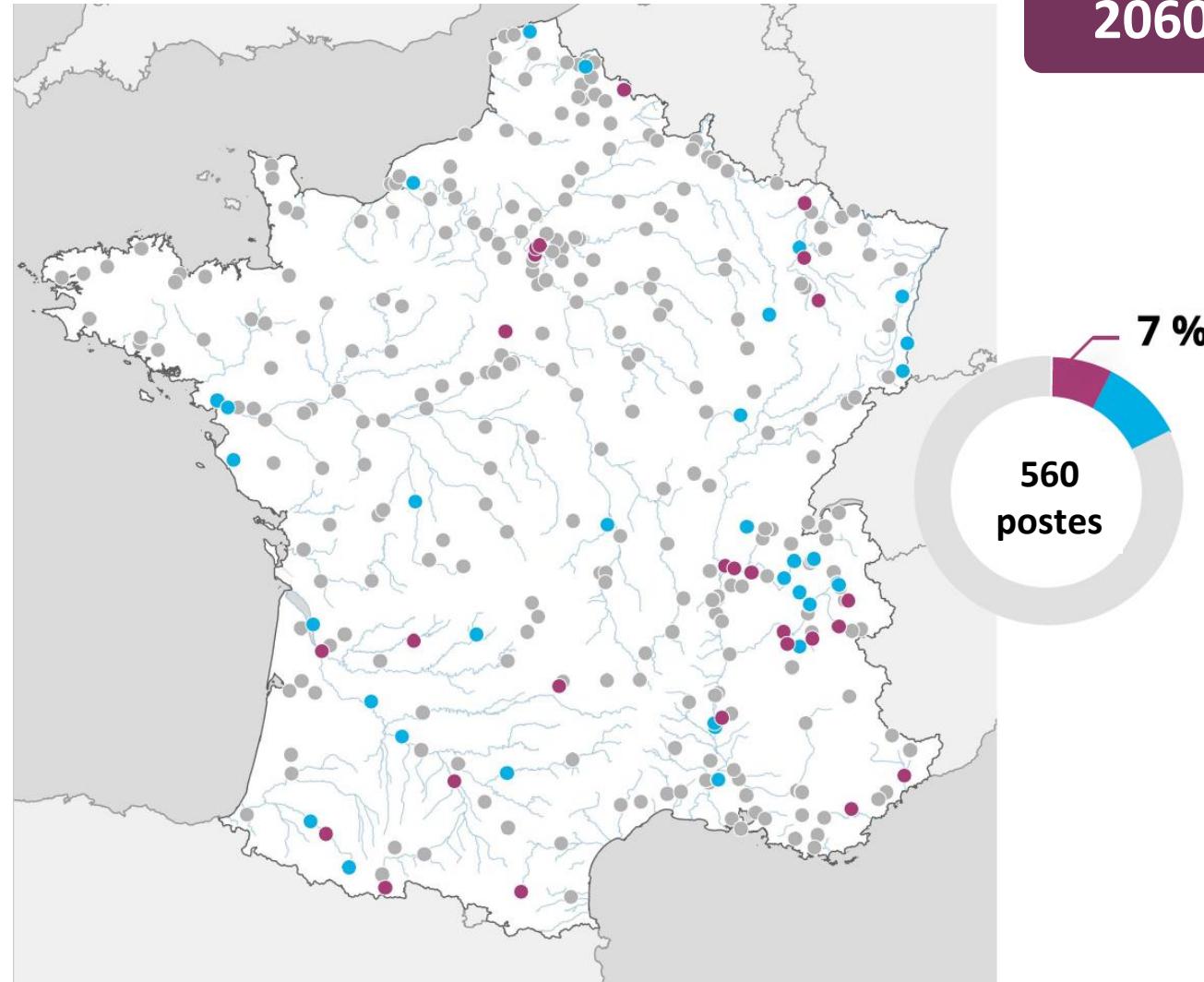
Climat 2050

RCP4.5



Postes

- Inondables avec risque sur l'alimentation électrique
- Inondables sans risque sur l'alimentation électrique
- Non inondables

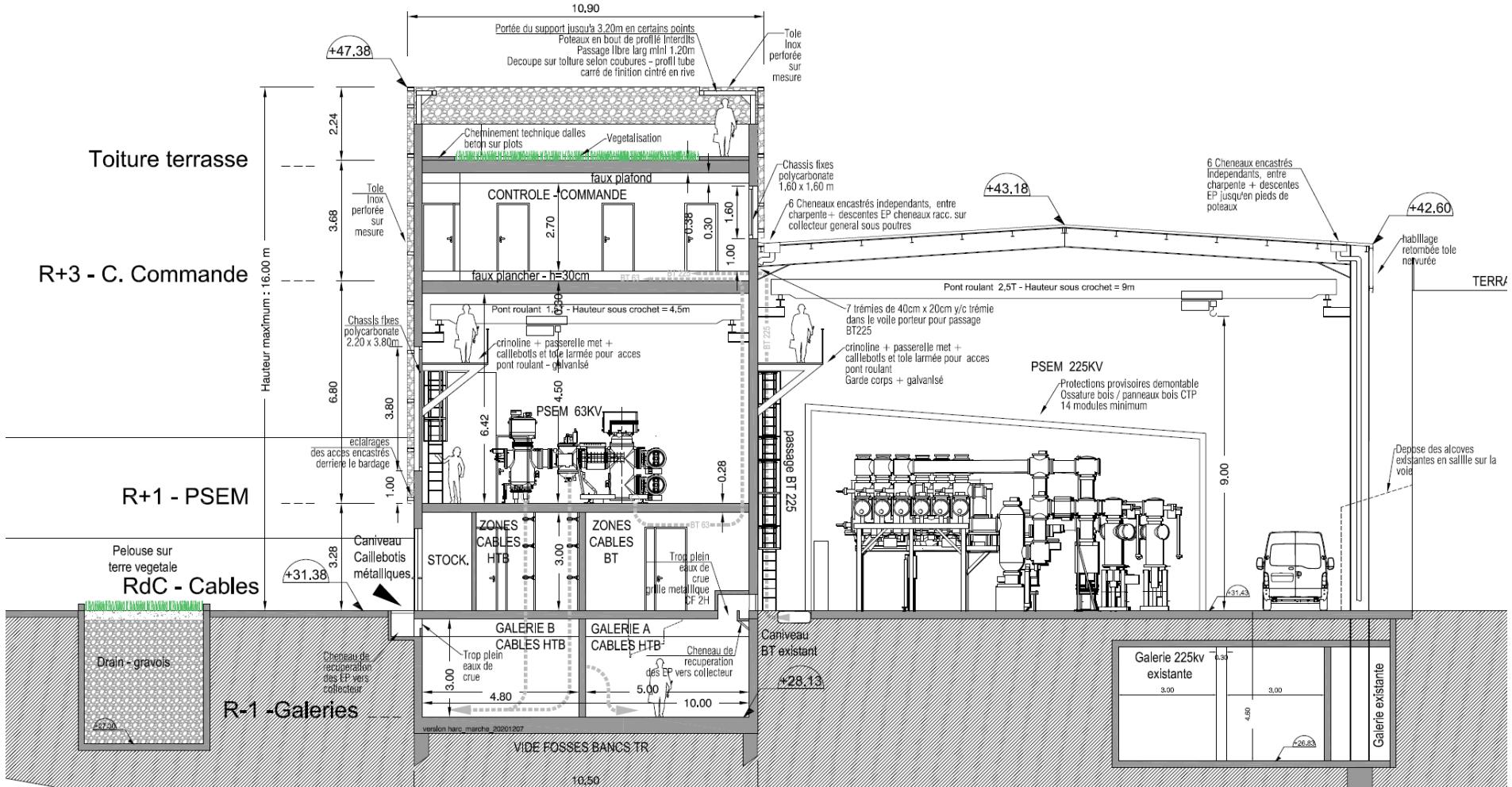


Pour ces postes, la charge doit être reprise sur les postes voisins (plan de gestion de l'exploitation en période de crue)



# La solution de la surélévation

## **Poste situé à l'étage et sous-sol inondable**



## **Poste de Harcourt, bâtiment PSEM 63kV**



## Aqua barrières, portes étanches...



Portes étanches



Aqua barrières sur glissières



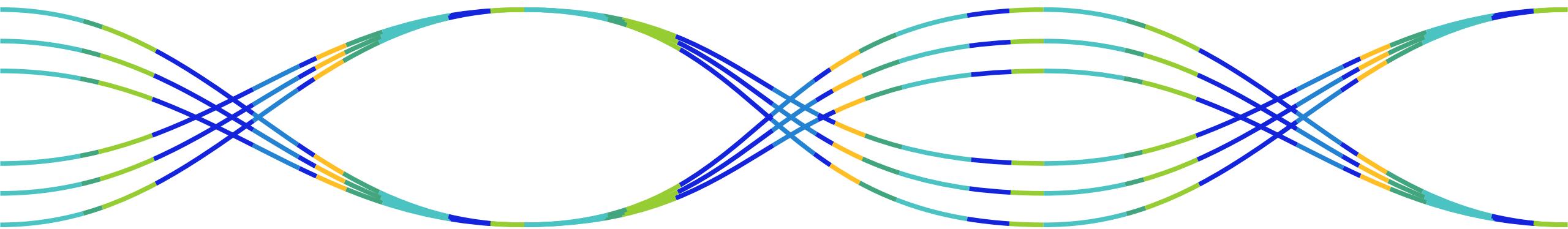
Aqua barrières auto-stabilisées

# Merci !

# Le Plan d'Adaptation aux Aléas Climatiques d'Enedis

Frédéric COURAULT – Directeur Référent IDF

Colloque commun FNE Île-de-France – RTE – Enedis du 19 juin 2025



# Enedis et l'adaptation au changement climatique

Enedis dispose, depuis 2021, d'un [Plan d'adaptation climatique](#) complet qui fait suite au 1<sup>er</sup> Plan Aléas Climatiques établi suite à la tempête de 1999.

Ce plan d'adaptation climatique, mis à jour en 2023 selon le modèle CMIP6, du 6ème rapport du GIEC avec une projection des émissions à 2100, identifie l'ensemble des risques physiques chroniques, aigus et extrêmes auxquels le réseau de distribution est exposé à l'horizon 2050.

De plus, [Capex 2040](#) chiffre les investissements, entre 2022 et 2040, permettant de répondre aux enjeux de la transition écologique et [adresse notamment la résilience des réseaux](#).

Au-delà de ce plan, Enedis est convaincue de la nécessité d'une [approche territorialisée de la résilience](#).

C'est dans ce cadre qu'Enedis a souhaité enrichir ses réflexions et a mené une étude exploratoire, [PlanET](#) (Planification Écologique des Territoires), sur l'impact des changements climatiques dans les territoires.

Cette étude a confirmé l'importance d'une [approche anticipative, systémique et adaptée à chaque territoire](#) pour intégrer les effets du changement climatique.

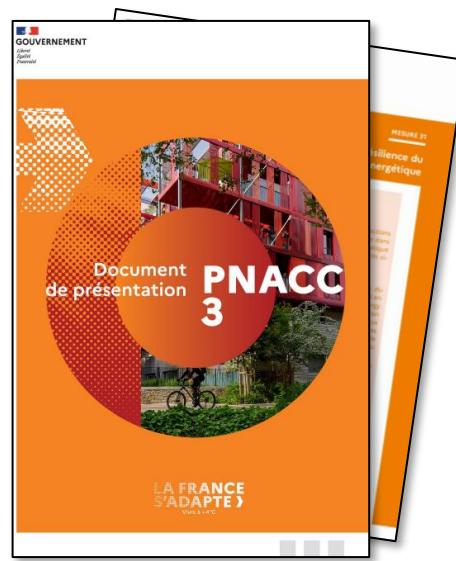
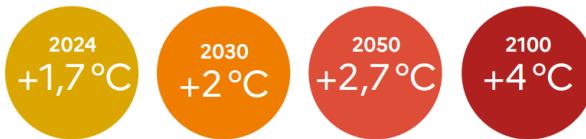
Enedis a ainsi identifié plusieurs outils essentiels, tels que la création de cartographies détaillées des impacts et la mise en place d'espaces de concertation et de dialogue avec les acteurs locaux et d'autres opérateurs de services essentiels.

PlanET s'inscrit pleinement dans [Enedis Entreprise A Missions](#), c'est d'ailleurs un des objectifs opérationnels.

# Le nouveau PNACC présente des mesures ambitieuses sur un large périmètre, auxquelles Enedis prendra part

Le nouveau Plan National d'Adaptation au Changement Climatique a été publié le 10 mars 2025.

Ce nouveau PNACC prévoit d'adapter nos modes de vie, notre économie et nos infrastructures à un réchauffement de +4°C d'ici la fin du siècle, selon une trajectoire de référence (appelée TRACC).



→ Le Plan repose sur 5 axes :



→ Le plan d'adaptation d'Enedis fait partie intégrante de la **Mesure 31 : Assurer la résilience du système énergétique**

Enedis est également concernée par d'autres mesures, par exemple :

- **Mesure 11 : Adapter les conditions de travail au changement climatique**
- **Mesure 22 : Mettre à la disposition des collectivités les informations nécessaires pour adapter leur territoire au changement climatique**

Enedis a répondu à la consultation publique du PNACC 3 : [Cahier d'acteurs Enedis](#)

# Synthèse des risques climatiques et leur évolution

Les projections climatiques aux horizons 2050 et 2100 montrent des tendances lourdes qui permettent de déterminer l'évolution des impacts des aléas sur les réseaux et de vérifier la robustesse des trajectoires 2035.



Les tendances qui se dégagent pour les aléas les plus communs sont:



neige collante => réduction de la fréquence (moins de journées favorables à la création de manchons), niveau de précipitations peu évolutif



tempêtes => pas d'évolution notable en termes de fréquence ou d'impact



• précipitations (crues et inondations) => intensification des phénomènes « extrêmes », c'est-à-dire des crues en hiver (on attend les niveaux des « crues centennales » actuelles plus souvent qu'aujourd'hui)



Canicules => intensification des vagues de chaleur, avec un nombre de journées caniculaires en nette augmentation et des sécheresses étendues l'été (avec pour corolaire un risque d'incendie accru)



Un risque émergent : la submersion littorale

# Enedis s'est dotée d'un Plan d'Adaptation aux Aléas Climatiques, fondé sur une analyse de l'évolution des risques climatiques

Une stratégie de renouvellement ciblée pour améliorer la qualité d'alimentation et rendre les réseaux plus résilients aux aléas climatiques :

## ❑ Les réseaux HTA :

- **Actions ciblées (enfouissement)** sur les réseaux aériens HTA situés dans les zones à risques climatiques avérés (environ 50 000 km)
- **Rénovation Programmée (RP)** des autres réseaux aériens HTA (pour atteindre 9 000 km / an dès 2028)
- Une résorption progressive et ciblée des **Câbles Papier Imprégné (CPI) HTA** et des synthétiques 1ère génération (<1982) (stock de 20 000 km).

## ❑ Les réseaux BT :

- La quasi-éradication des réseaux aériens **fils nus BT** (environ 22 000 km en régime urbain et 19 000 km en régime ER).
- Le renouvellement d'ici 2040 de plus de la moitié des **CPI BT** (stock d'environ 20 000 km)

## ❑ Crues et montée des eaux : des programmes adaptés aux contextes régionaux

- Elaborer **une cartographie des zones de fragilité électrique** basée sur les scénarios hydrographiques régionaux
- **Sécuriser les postes sources** impactés en lien avec RTE
- **Eliminer les poches de clients «coupés non inondés»**
- Optimiser l'interruption de la fourniture BT par détection des hauteurs d'eau

# Planification Ecologique dans les Territoires

## Démarche PlanET



# Pourquoi la démarche PlanET chez Enedis?

Sous l'effet de la hausse des températures :

- Les conditions de vie et de travail dans les territoires, leur « habitabilité », les activités économiques vont évoluer structurellement,
- Les services publics doivent se préparer, ensemble et séparément, pour assurer la résilience d'ensemble de la vie dans le territoire,

Comment Enedis peut elle contribuer à ce défi de long-terme?

Une action plus large, en coordination forte avec le reste de l'écosystème territorial, est nécessaire.

Une approche anticipatrice et territorialisée

En 2023 une démarche expérimentale, **PlanEt (Planification Écologique des Territoires)**, sur 4 territoires. Généralisation fin 2026. Cette démarche vise à :

- Disposer d'une **cartographie** précise de l'impact du changement climatique sur chaque territoire à 2050/2100, et des éléments de compréhension d'Enedis des **conséquences sur l'habitabilité et la vie économique** du territoire
- Anticiper les **impacts sur les métiers d'Enedis** (prévention, conditions et modalités de travail, planification des activités, compétences),
- Structurer **l'implication d'Enedis** face au changement climatique auprès des **pouvoirs publics, des élus et des autres services publics** essentiels, aux niveaux national et local.

# Une mise en mouvement en DR en 6 étapes



# Produire un livrable présentable à l'externe donnant les éléments de compréhension d'Enedis sur les évolutions du climat et leurs conséquences locales, et présentant les actions menées par Enedis

Le livrable externe a pour objectif de **nouer le contact avec les parties prenantes sur l'adaptation climatique, d'anticiper et de contribuer aux prises de décisions dans le territoire.**

Il sera produit et adapté par chaque DR qui pourra le décliner à **différentes mailles locales** (régionale, départementale, métropole, zone d'attractivité,...).

Les actions seront intégrées aux stratégies territoriales existantes des DR.

En fonction de la dynamique territoriale et des sollicitations, il pourra être présenté:

- Lors d'instances : COP régionale/départementale, CRE, ...
- Lors de rencontres avec des acteurs du territoire : DREAL, ADEME régionales, GIEC régionaux, Conseil Régional, Préfet, Métropole, AODE, entente, ...

## Contenu du livrable externe :



La carte locale d'évolution du climat (adaptée au territoire de la partie prenante ciblée) et les éléments de **compréhension d'Enedis des conséquences sur l'habitabilité et la vie économique** du territoire à 2050



### Les « données locales »

- **Contacts des DR** avec les différentes parties prenantes (et autres opérateurs services publics) et leurs actions sur le sujet d'adaptation
- **Données clés du réseau** sur le territoire, par exemple : pic de consommation saisonnier, nb de clients/segments...et évolutions possibles...



**Impact du changement climatique sur les activités Enedis, et les actions menées dans le cadre du PAC sur le territoire :**  
ajouter qq KPI (km traités...) :

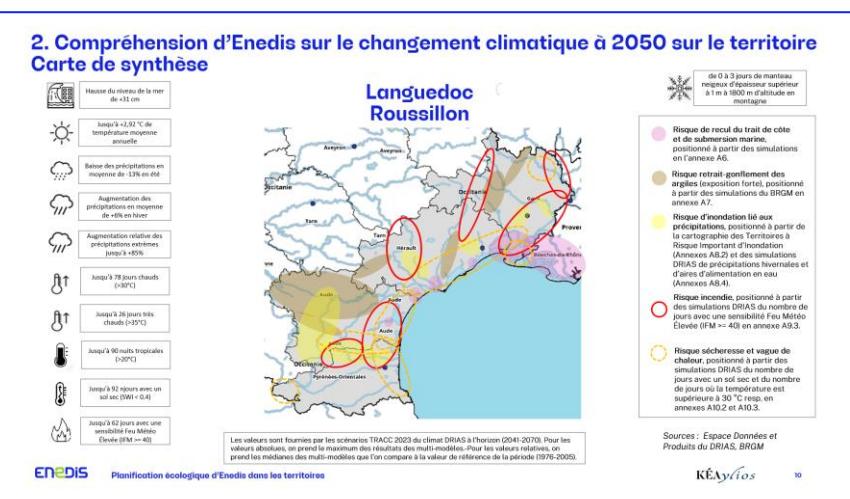
- Eradication réseau aérien HTA à risque clim avéré / Réno Prog
- Réduction fils nus BT dont faible section (> enfoui/torsadé)
- Remplacement câbles CPI HTA et BT etc...

# PlanET, les premiers retours d'expérience

✓ La dynamique est lancée

✓ Des enseignements sont tirés

✓ ... Afin de répondre aux enjeux à l'échelle nationale et locale

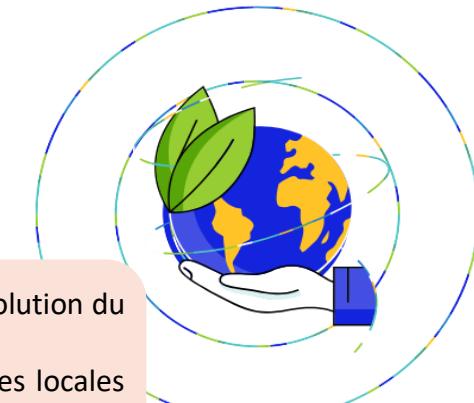


Diagnostic territorial

Les 4 DR se sont emparées du sujet en s'organisant en mode projet pour mener leur feuille de route.

Disposer d'une **cartographie précise de chaque territoire de l'évolution du climat à 2050**

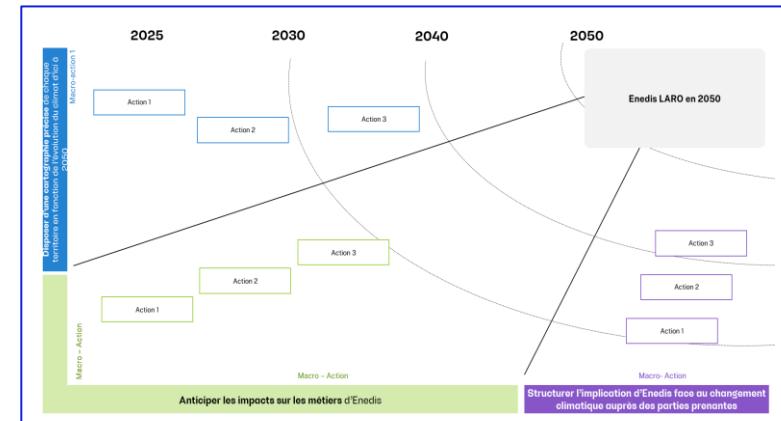
- Territorial : Etre légitime pour sensibiliser les parties prenantes locales et les opérateurs de services essentiels, les embarquer et pouvoir impulser ou participer à une approche systémique



Structurer l'**implication d'Enedis vis-à-vis du changement climatique** auprès des **pouvoirs publics, des élus et des autres services publics essentiels** au niveau national et local



Interview des parties prenantes externes



Plan d'action territorial

# Rassembler les actions menées sous forme de Plan d'Adaptation et de Résilience d'Enedis permettant une réponse aux demandes des pouvoirs publics (PNACC 3)

Premiers éléments identifiés à partir du travail mené en 2023, en complément du Plan d'Alea Climatiques déjà engagé.

Adapter les EPI pour permettre aux salariés de travailler dans de bonnes conditions

Proposer de nouvelles modalités RH sur le cadre d'organisation du travail (ex : adaptation des horaires)

Identifier de nouvelles compétences en lien avec le dossier COMEX Compétences (Professionalisation des métiers aux enjeux climatiques)

Cartographier à l'échelle des territoires les risques climatiques (submersion, ruissellement, débordement, sécheresse, RGA, incendie, canicule) à 2050 selon les scénarii 4.5 et 8.5 du GIEC sur la France

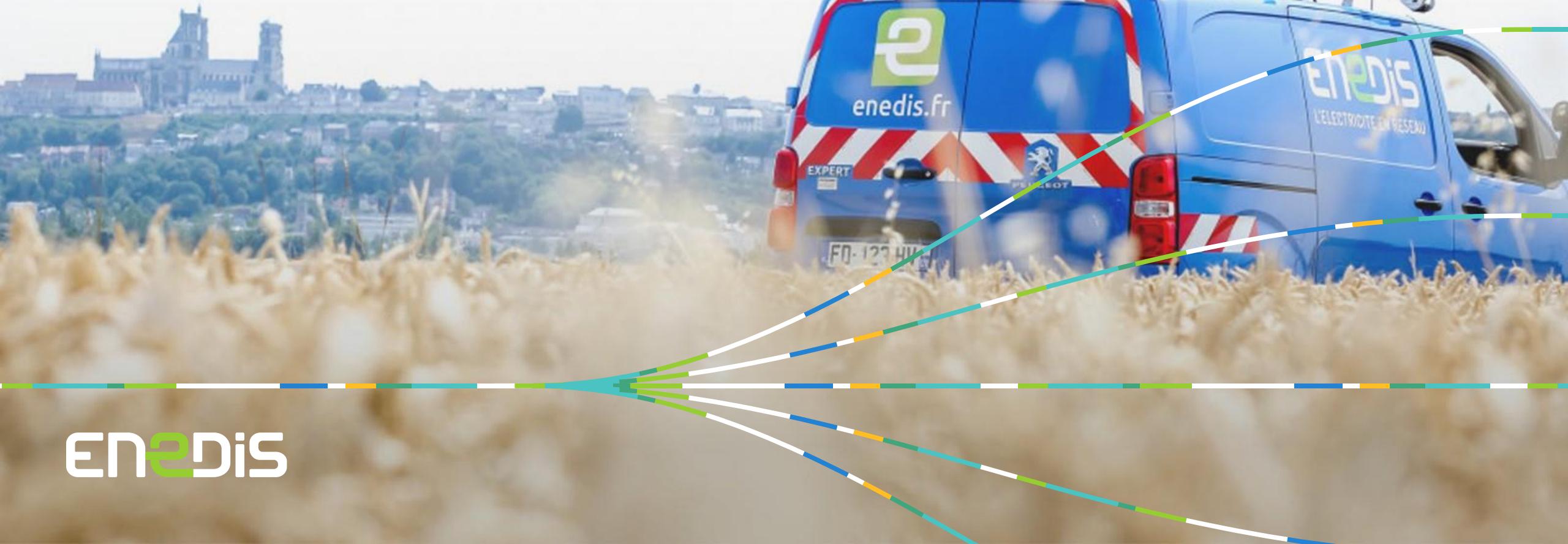
Adapter si besoin les politiques d'investissements et de maintenance pour rendre les réseaux encore plus résilients dans les zones fragiles identifiées (ex: revue de la PAC face au risque inondation pour les postes sources) et examiner au cas au cas avec les DR des problématiques locales (notamment dans les PPI)

Travailler avec les autres services essentiels afin de mieux se préparer et se coordonner

Dialoguer avec les fédérations de concédants (FNCCR, FU) sur les stratégies d'investissements pour s'adapter à l'accélération du changement climatique

Valoriser auprès des assurances le plan d'adaptation et de résilience d'Enedis afin de garantir à long terme nos polices d'assurances et maintenir nos garanties attractives.

# MERCI



ENEDIS

# **Temps d'échange avec la salle**

---

# S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FAIRE FACE AU RISQUE INONDATION



## ALFORTVILLE « SE PRÉPARER POUR ÊTRE PRÊT »

Alfortville

VILLE PRUDENTE

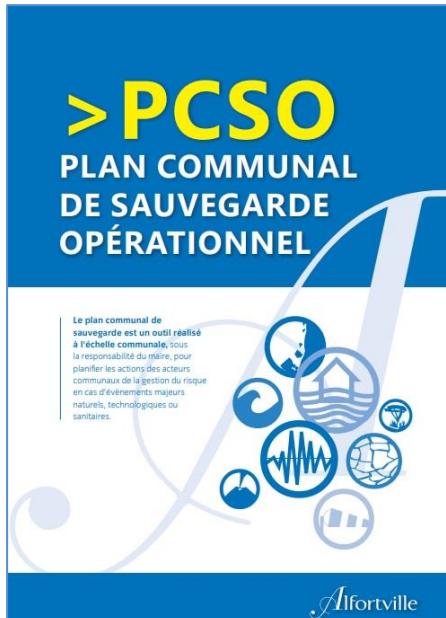
LABEL  
RÉSILIENCE  
FRANCE  
COLLECTIVITÉS



AVÉC LE SOUTIEN DE  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DU REDRESSEMENT DU CLIMAT,  
ET DE LA PRÉVENTION  
DES RISQUES

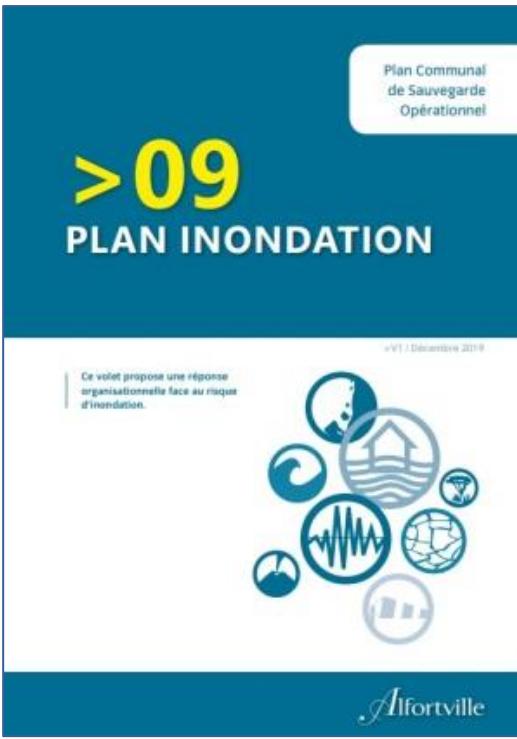
**Pour faire face au risque « inondation », la ville s'est dotée de tous les outils mis à la disposition par les services de l'état et les collectivités :**

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
- Plan de Continuité d'Activité (PCA),
- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM),
- Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS),
- Plan Individuel de Mise en Sureté (PIMS),
- Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS),
- Dossier Départemental sur les Risques Majeurs dans le Val-de-Marne (DDRM),
- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI),
- Participation au Plan d'Action Prévention Inondation (PAPI),
- Participation aux exercices de sécurité civile et de gestion de crise,
- Mise en place d'un dispositif d'Alerte des Populations (DAP),
- Création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC),
- Sensibilisation des populations et scolaires en écoles primaires et collèges,
- Organisation de ballades urbaines,
- Mise en place de 32 repères de crue dans toute la ville
- Utilisation des réseaux de communication (site web, Facebook, Twitter, Instagram),



Le PCSO est un outil de planification opérationnel destiné aux acteurs communaux dans la gestion d'une crise.

Le PCSO d'Alfortville comporte 12 livrets dont un consacré exclusivement au risque « inondation »



• Organigramme de la cellule de crise municipale	4
• L'annuaire de crise	5
• Contacts d'urgence	7
• Les missions à mener	8
• Recommandations à la population	10
• Transmission de l'alerte à la population	11
• Scénario de crue 0.85	13
• Scénario de crue 0.90	15
• Scénario de crue 1.00	17
• Scénario de crue 1.05	19
• Scénario de crue 1.15	21
• Cellule de COMMANDEMENT	22
• Cellule COMMUNICATION	26
• Cellule INTERVENTIONS	28
• Cellule TRANSPORT	31
• Cellule HÉBERGEMENT-RAVITAILLEMENT	33
• Cellule SOUTIEN MÉDICAL	35

## > LES MISSIONS À MENER

LES MISSIONS ESSENTIELLES POUR GÉRER LA CRISE



ENT

- **Appeler régulièrement les responsables BPA pour éclairer sur les dernières actualités et leur faire part de l'avis de la fédération sur les dernières tendances et pratiques**
  - **Assurer une rende à la commune et aux élus locaux (électriciens, édiles électriques à faire, etc.)**
  - **Demander de la la Protection sociale et de la Sécurité sociale pour assurer les personnes en situation de grande précarité**
  - **Assurer au Police Sportif et le COSEC Lâs Largènes en mouture de la sécurité sociale et de la protection sociale accueillir la plupart des cas de camp de vacances et de séjours sportifs et prévention**
  - **Conserver la Croix Rouge pour aider au Palais des Sports et le Centre de la Jeunesse à assurer la sécurité et la sécurité des personnes dans divers lieux, hôtels, restaurants, bars, etc. et assurer des formations supplémentaires : Responsable sécurité et Responsable psychologique**
  - **Assurer la sécurité à la population**
    - **la numérotation du Secrétaire général et du Secrétaire administratif, etc. • Responsable sécurité.**
    - **Communication**

LES MISSIONS ESSENTIELLES POUR GÉRER LA CRISE

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>PRÉS</b></p> <p>réver la population de la fin de l'époque</p> <p>l'entrepreneuriat social et la RAC - Responsabilité sociale des Entreprises et Accompagnement à la Transformation Commerciale</p> <p>l'entrepreneuriat social (pour les personnes en situation de handicap)</p> <p>les personnes en situation de handicap ayant bien fait - Responsabilité sociale Sociale</p> <p>l'entrepreneuriat social au sein d'organisations</p> <p>coopérer la résor progressif à la normale &gt; DOS</p> <p>l'entrepreneuriat social</p> <p>concrétiser les expertis et les autorités compétentes</p> <p>sur établir des dispositions pratiques afféantes</p> <p>l'entrepreneuriat social et la RAC - Responsabilité sociale des</p> <p>entités opérationnelles concernées</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les opérations de nettoyage et/ou de réparation - Responsabilité sociale Interventions et Réparations</li> <li>• Effectuer les actes administratifs adéquats + RAC et/ou de l'autorité compétente opérationnelle concernée</li> <li>• Engager les procédures administratives d'indemnisation et/ou est relâchée déclaration (CATIN) + DOS, RAC, charge de mission prévention des risques majeurs</li> </ul> |
|---|---|

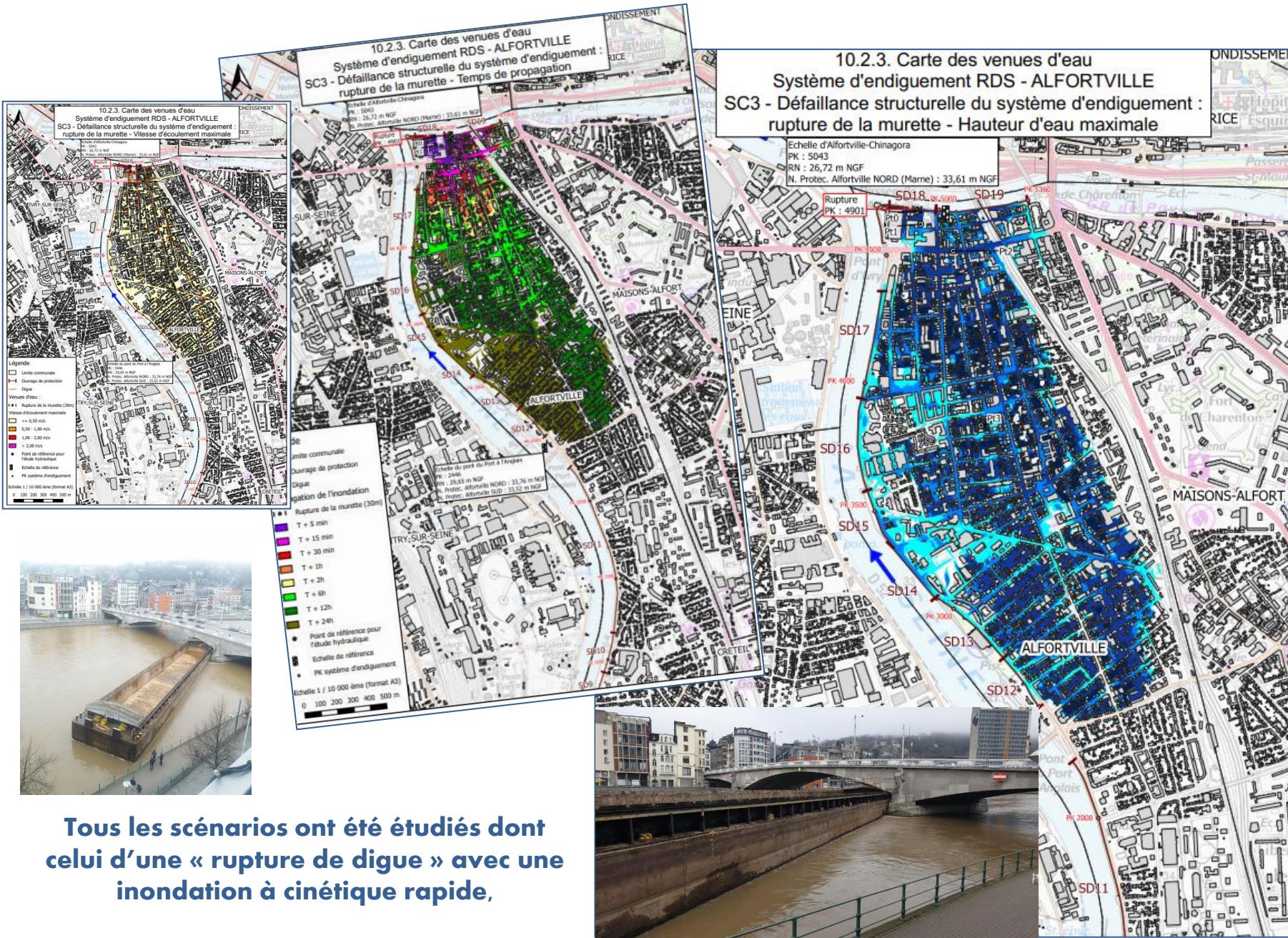
## > CELLULE COMMUNICATION

AVANT OU AU DÉBUT DE LA CRISE		Procédures associées(s)
Type d'alerte	Nature et description de l'action à réaliser	
Dispositions générales	Se rendre au Poste de Commandement Commun (PCQ) situé à l'Hôtel de ville.	
Dispositions générales	Informez de la situation auprès du Directeur des Opérations de Secours (DOS) ou son suppléant.	
Dispositions générales	Le service énuméré doit installer et organiser le Poste de Commandement Commun (PCQ) en toute justice de Police.	Vise en place du PCQ
Dispositions générales	Désigner une personne responsable de la mise courante (informatique ou manuscrite) qui devra assurer la tenue constante durant la durée de la crise.	
Dispositions générales	Installez le secrétariat de crise dans le bureau du secrétaire de Mairie et du DOS et désignez une personne pour la réception des appels.	Secrétariat et réception des appels
Dispositions générales	Préparer les messages d'alerte et d'information à destination de la population.	Transmission de l'alerte à la population / Contenu des messages

Type d'alerte	Nature et description de l'action à réaliser	Procédures(s) associée(s)
Diffusion générale	Diffuser l'alerte en postant un communiqué officiel sur le site internet de la commune et une information sur les panneaux lumineux à message variable.	Transmission de l'alerte à la population
Diffusion générale	S'assurer que l'accès téléphonique et physique de la population en matière est opérationnel.	Transmission des messages d'alerte
Diffusion générale	La personne chargée doit assurer la légitimité de la culture de Crise (CCM) : approbation par maire, fournisseur, etc.	Secrétariat et réception des appels
Diffusion générale	Informez le Directeur des Opérations de Sécurité (DOS) des différentes demandes de communication (interview, médias, préparer et émettre les différents communiqués de presse).	
Diffusion générale	Diffusez les communiqués de presse et les messages d'alerte par tout moyen (SMS, e-mail, etc.)	Transmission de l'alerte à la population

PENDANT LA CRISE (SUITE)		
Type d'alerte	Nature et description de la situation à réaliser	Procédure(s) associée(s)
 Risque inondation Système SOS	<p>Préparer un message d'alerte à diffuser par le biais de la culture internationale.</p> <p><b>Secteur concerné :</b> Jérusalem et la ville de Jérusalem.</p> <p><b>Contenu du message :</b> information sur le début de la crise et l'interdiction de se rendre sur les berges.</p>	Transmission de l'alerte à la population et à la police via les canaux de diffusion des messages d'alerte
 Risque inondation Système SOS	<p>Informez les mairies que les cases sont exposées aux infiltrations d'eau : <b>Jerusalem et la ville de Jérusalem.</b></p> <p><b>Contenu du message :</b> mettez bien de valeur en tant qu'alerte.</p>	Transmission de l'alerte à la population et à la police via les canaux de diffusion des messages d'alerte
 Risque inondation Système SOS	<p>Préparer un message d'alerte à diffuser par le biais de la culture internationale.</p> <p><b>Secteur concerné :</b> intégralité de la commune.</p> <p><b>Contenu du message :</b> information sur le début de l'évacuation d'un quartier ou de la partie d'une ville dans le cadre d'une évacuation d'urgence.</p>	Transmission de l'alerte à la population et à la police via les canaux de diffusion des messages d'alerte
 Risque inondation Système SOS	<p>Adaptez le message d'alerte à diffuser au sein du site internet de la commune à la suite de l'éviction.</p>	Contenu des messages d'alerte

APRÈS LA CRISE		
Type d'aide	Nature et description de l'action à réaliser	Procédures(s) associées
 Diagnostiques générales	Définir le message de fin d'aide à la demande du Directeur des Opérations de Secours DOD pour assurer un retour progressif à la normale.	Suivi et évaluation de l'aide à la population & Contenu des messages d'aide
 Risque réduction	Préparer un message d'alerte de fin d'aide à diffuser à la population: • Secteur concerné : intégralité de la commune • Contenu de message : fin d'aide pour l'ensemble de la commune.	Transférer de l'alerte à la population & Contenu des messages d'aide
 Diagnostiques générales	Gérer les événements dans les matériels et financiers et participer à la réparation selon les besoins.	Gestion post-crise et nettoyage à la normale
 Diagnostiques générales	Assurer l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise et assister les sinistrés dans leurs démarches d'indemnisation.	Gestion post-crise et retour à la normale
 Diagnostiques générales	Préparer avec le DODS un retour de retour d'expérience et y participer.	Conseil sur l'état d'urgence



# Intégration des moyens de secours public, privés et associatifs

- Ville d'Alfortville (Réserve communale de sécurité civile)
- Secours publics (Police, BSPP, SAMU)
- Associations agréées de sécurité civile (Croix-Rouge, protection civile,...)
- Zone de défense (DMD, ESOL,...)
- ENEDIS, RTE, GRDF, OPERATEURS TELEPHONIQUE ET RESEAUX,...



## Les repères de crue et balades urbaines



# **Temps d'échange avec la salle**

---

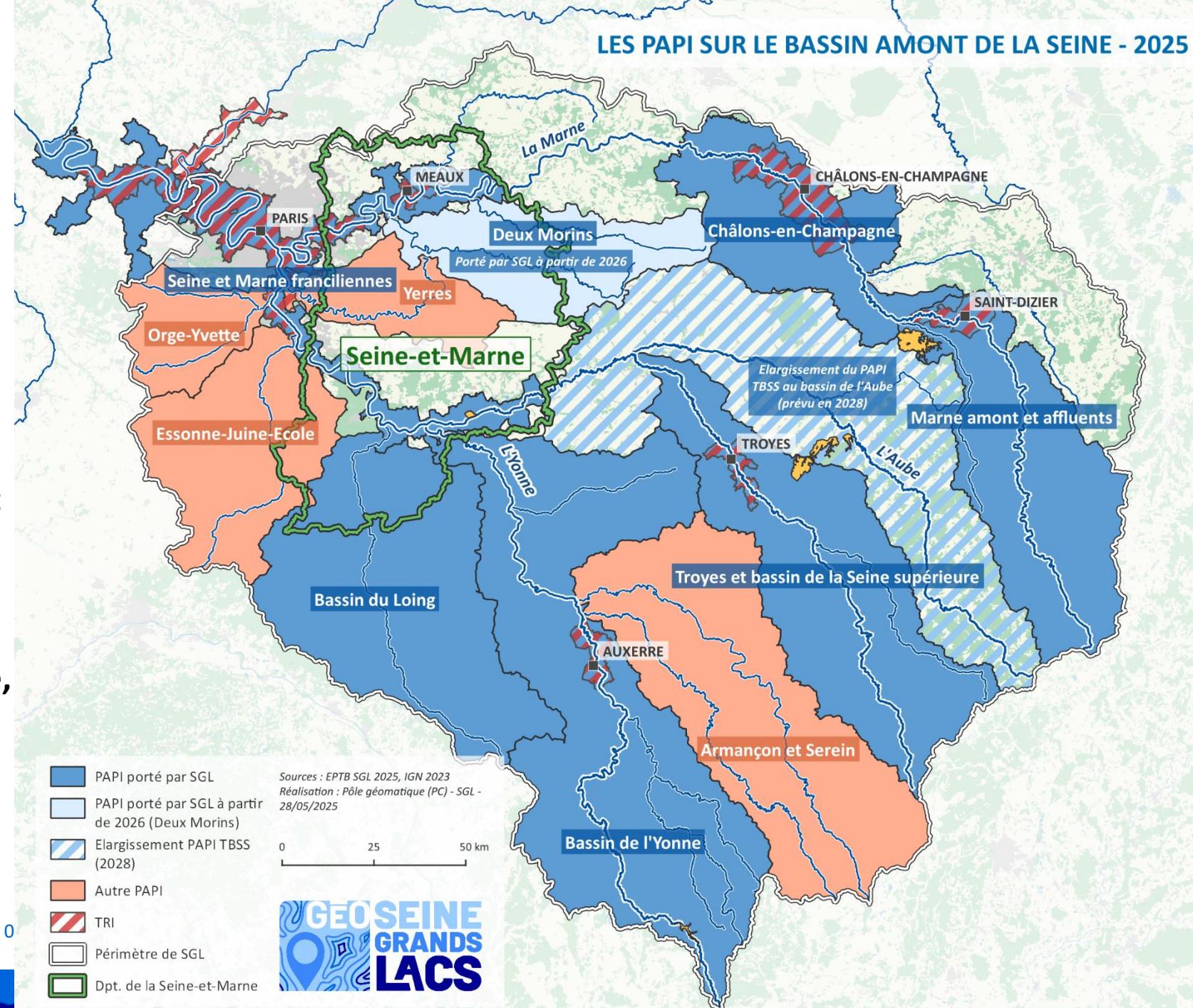
# Le casier pilote Seine-Bassée

Colloque sur l'adaptation au changement climatique et au risque inondation  
FNE IDF – RTE – ENEDIS - 19 juin 2025



# Présentation de Seine Grands Lacs

- Une collectivité territoriale (syndicat mixte)
  - Métropole du Grand Paris
  - Paris, CD 93, 94 et 95
  - Caen, Troyes, Meaux, St Dizier
  - Régions Grand Est et Ile-de-France
- Mission historique : écrêtement des crues / soutien d'étiage (grands lacs)
- Un établissement public territorial de bassin : hydrologie, PAPI, animation site Ramsar et zones d'expansion de crues

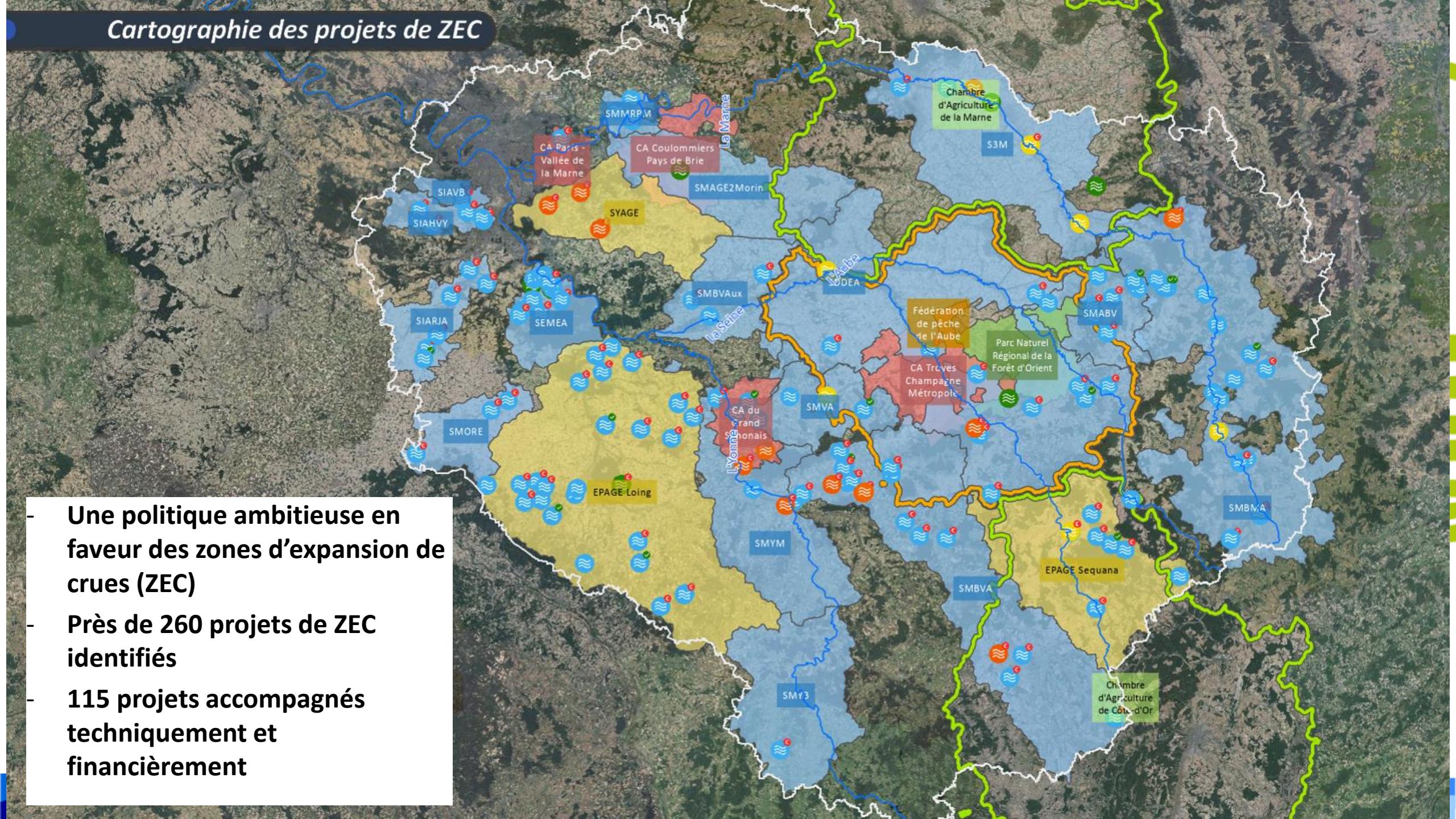


## *Cartographie des projets de ZEC*

- Une politique ambitieuse en faveur des zones d'expansion de crues (ZEC)**

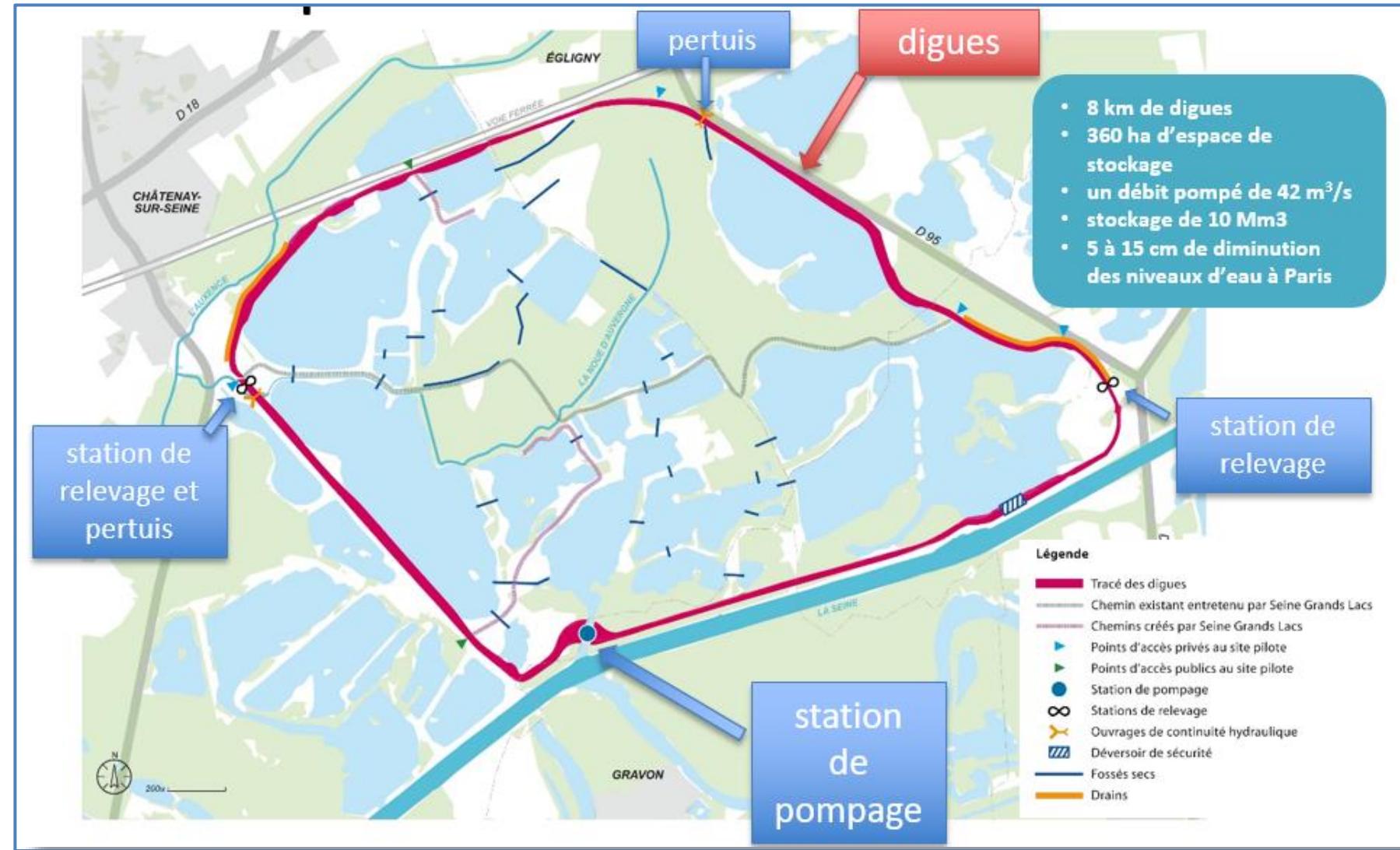
**Près de 260 projets de ZEC identifiés**

**115 projets accompagnés techniquement et financièrement**



- **Un espace endigué** situé en lit majeur de la Seine
- **Une digue** de 7,8 km et d'une capacité de stockage temporaire de 10 Mm<sup>3</sup>
- **Une station de pompage** d'une capacité de 42 m<sup>3</sup>/s
- **Des ouvrages hydrauliques annexes** limitant les impacts locaux

**Financement :** FPRNM (Etat) de 50 %, Métropole du Grand Paris de 30 %, Seine Grands Lacs de 20 %

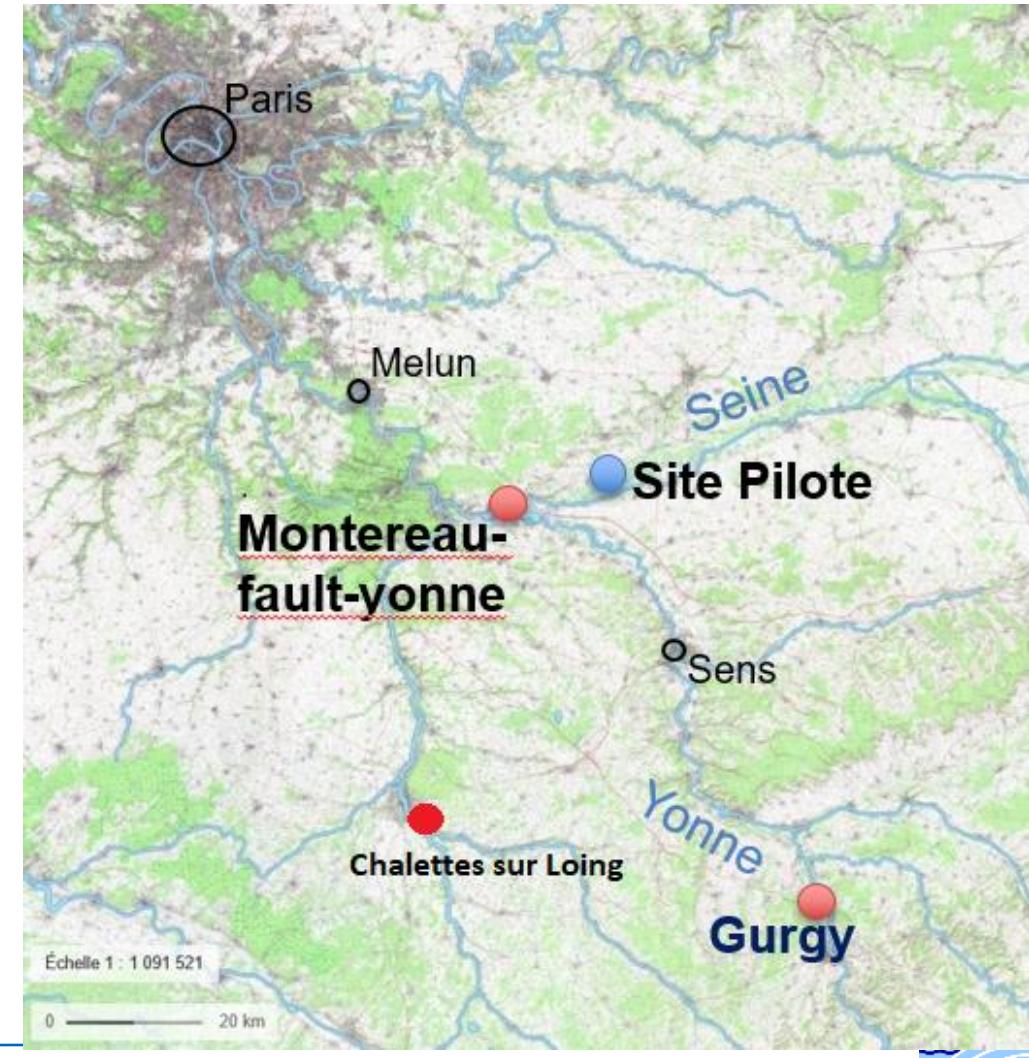


**Gestion basée sur la mesure des niveaux d'eau et de débits en plusieurs points du bassin versant de la Seine**

Objectif : stocker l'eau de la Seine pendant le pic de l'Yonne pour atténuer le cumul Seine + Yonne à l'aval

**Déclenchement 24 heures après les observations réelles de :**

-  Débit à Gurgy (Yonne) > 270 m<sup>3</sup>/s
- Et
- Débit à Montereau (Seine) > 700 m<sup>3</sup>/s
- ou
- Débit à Châlette (Loing) > 190 m<sup>3</sup>/s



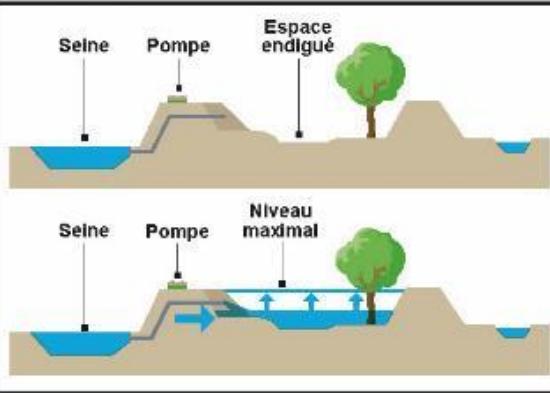
## Le principe de fonctionnement de l'ouvrage

### 1 Hors crues

les usages présents à l'intérieur des espaces endigués seraient maintenus moyennant certaines adaptations au cas par cas. Les terrains seraient soumis à des servitudes de surinondation.



Prévision d'une crue majeure



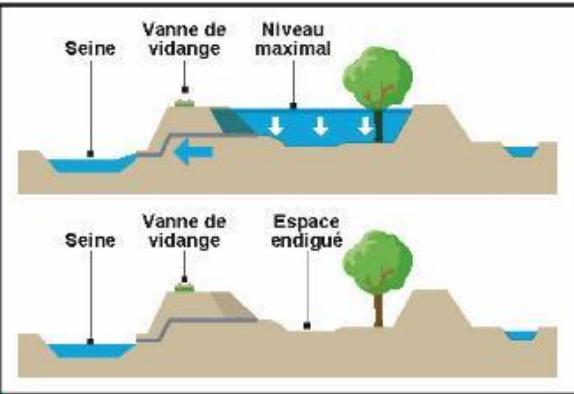
### 2 Remplissage

En prévision d'une crue de l'Yonne, les eaux de la Seine seraient relevées par pompage et rempliraient progressivement les espaces endigués qui aurait été au préalable évacué.

Passage de la crue

- Temps de remplissage: **66 heures**
- Durée d'inondation: **5-15 j environ**
- Temps de vidange (gravitaire): **6 j**
- Hauteur moyenne d'eau : **2,0 m**
- Probabilité d'utilisation : **1 / 6 chaque année**

Nettoyage des surfaces inondées avant que les activités ne reprennent



Fin de la crue



### 4 Vidange

Une fois la crue passée, les compartiments seraient vidés, à un débit régulé pour éviter les inondations locales.

### 3 Stockage

L'eau de la Seine serait stockée pour laisser passer le pic de crue de l'Yonne. Les activités à l'intérieur des espaces endigués seraient temporairement suspendues.

## Restaurer les milieux humides

Des prairies humides, des roselières, des mares et des chenaux sont créés, favorisant le développement et le retour d'espèces animales et végétales typiques.

La Noue d'Auvergne, autrefois coupée en plusieurs morceaux par l'exploitation des carrières, est reconnectée.



Mai 2022—Sur le site Pilote, la noue d'Auvergne est recréée par endroit et reconnectée



Juin 2022—Sur le site Pilote Gravon, travaux en cours avec la création des chenaux et la reprise des berges,



Septembre 2022—Sur le site Valeco 1, des espaces humides sont ouverts pour retrouver des mares et roselières fonctionnelles



Mai 2023—Sur le site Pilote, la noue d'Auvergne est réouverte et reconnectée. Les travaux étant en cours, il faut imaginer d'ici quelques mois la colonisation des berges par les hélophytes.

## Favoriser le maintien et le développement de la faune locale



Mai 2023 – Des nids de Sterne Pierregarin sont visibles sur un des 9 radeaux mis en place sur les étangs.



Juillet 2022 – Création d'abris pour les amphibiens sur le site de Valorisation de Gravon



### Des aménagements spécifiques réalisés :

- ✓ frayères pour les poissons,
- ✓ Aménagements de berges (Martin pêcheur)
- ✓ abris pour les reptiles et amphibiens,
- ✓ radeaux végétalisés et radeaux à sternes,
- ✓ gites à Muscardin,
- ✓ nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris

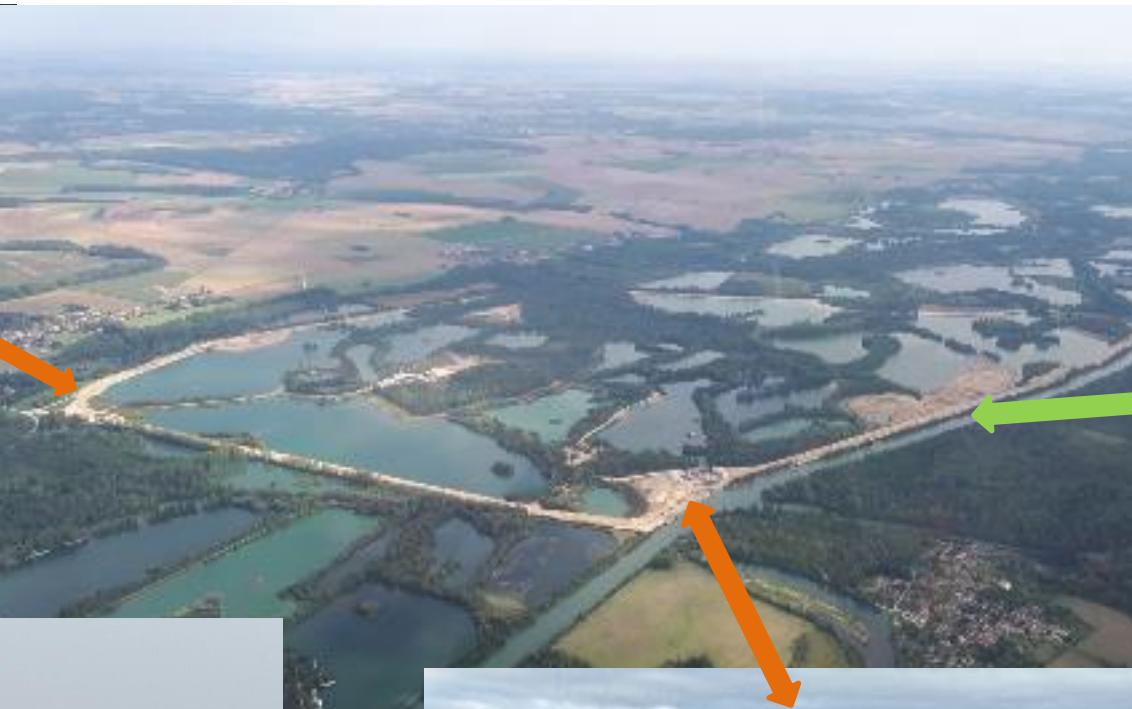
*Janvier 2022 – Aménagement de la frayère en Seine*

Les travaux de plantation de l'opération pilote de la Bassée constituent le plus grand chantier connu en France se conformant à la marque «Végétal local» avec:

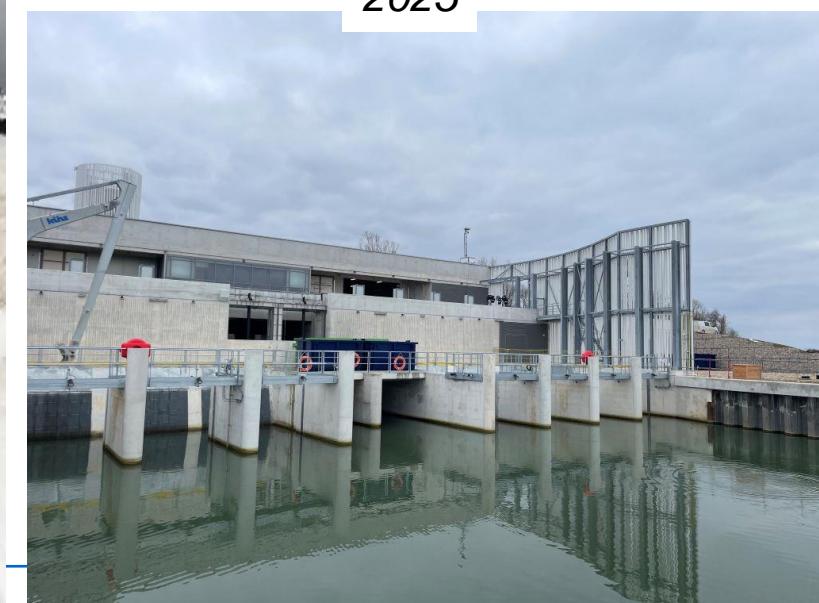
- + de 130 000 plants d'hélophytes
- + de 62 000 plants de ligneux
- + de 45 hectares d'herbacées à enherber



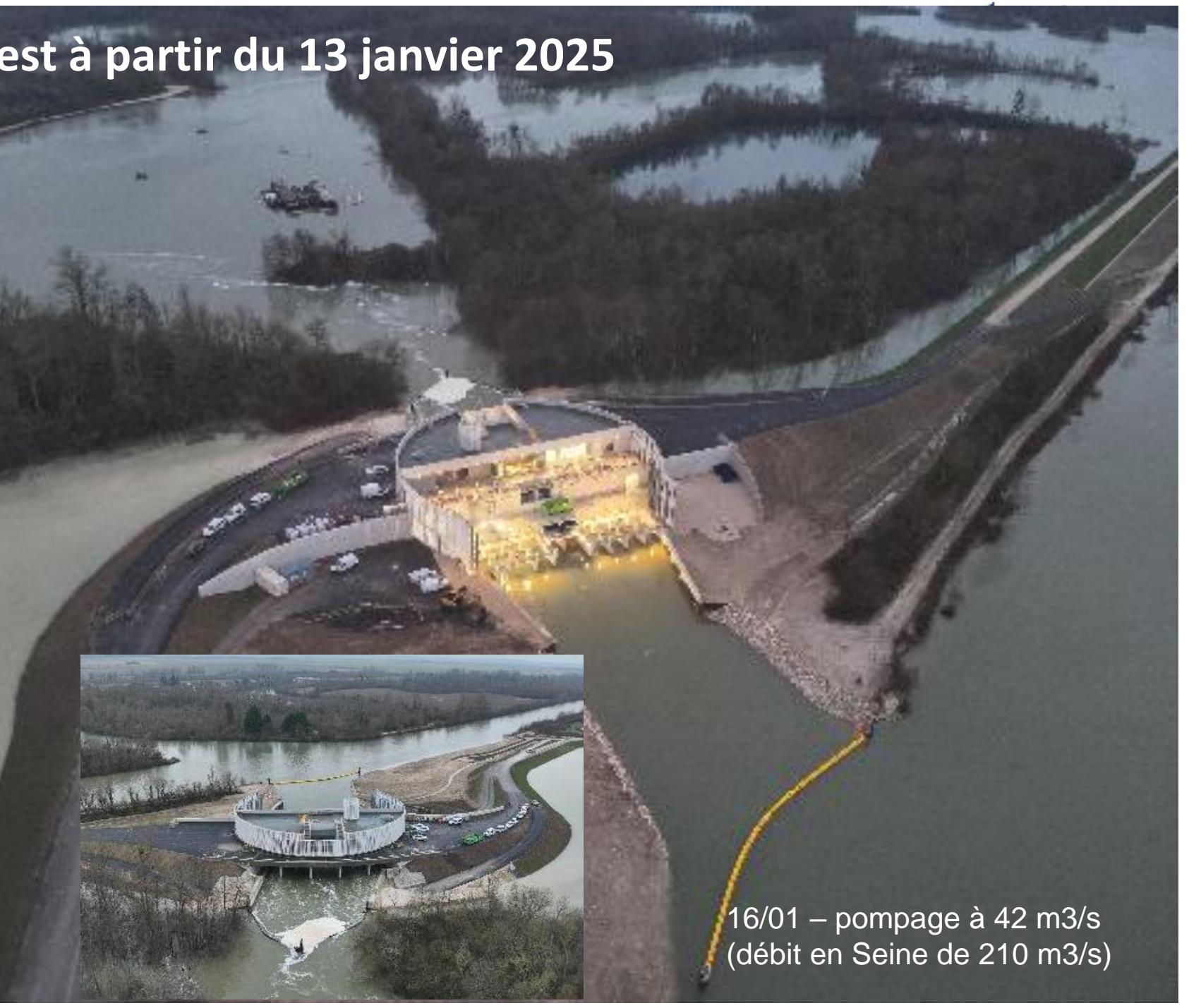
# Le site pilote Seine-Bassée, 3 années de travaux (2022-2025)



## La station de pompage



## La mise en eau test à partir du 13 janvier 2025





La noue d'Auvergne  
restaurée en 2023



**RETOUR D'EXPERIENCE  
EN COURS  
EVALUATION A VENIR**



**SEINE  
GRANDS  
LACS**

# **Temps d'échange avec la salle**

---